REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 10 - 2015

SEANCE du jeudi 26 Février 2015

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 9

L'an deux mille quinze et le jeudi 26 février 2015 à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 février 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme Noëlle STEFANI, C. TRUCH, M. COSTORIER Rémi, M .FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

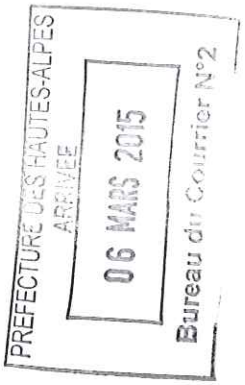

Absents excusés : Danielle BLANC, Jean CORDIER

Secrétaire de séance : Céline TRUCH

Objet : **Passage Rallye MONTE CARLO 2015**

Le Maire indique qu'une demande de subvention a été adressée au Conseil Général pour le passage de l'épreuve spéciale du 83ème rallye automobile MONTE CARLO.

Les dépenses s'élèvent à 8 518,00 € HT.

La participation demandée au Conseil Général pour cette manifestation est de 5 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Décide de demander une subvention à hauteur de 5 000 € des frais engagés pour le passage de l'épreuve spéciale du 83ème rallye automobile MONTE CARLO 2015.

Fait et délibéré, le jeudi 26 février 2015

Le Maire

Rémi COSTORIER